

Communiqué de presse

Le 8 juillet 2025

TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Évolution de l'offre de référentiels sur le coût du gazole TRM

Pour accompagner la transition énergétique à l'œuvre chez les transporteurs routiers, le ministère des Transports et les organisations professionnelles du secteur ont demandé au Comité national routier (CNR) de développer l'offre d'indices sur les coûts des énergies de propulsion alternatives au gazole. Ce déploiement progressif implique en parallèle une simplification de l'offre existante.

Par décision de son conseil d'administration réuni le 4 juin 2025, le CNR engagera les évolutions suivantes au 1^{er} janvier 2026 :

- L'arrêt des séries :
 - « prix CNR gazole cuve fin de mois »
 - « prix gazole pompe moyenne mensuelle »
 - « prix gazole pompe fin de mois »

Nota bene : les derniers relevés de prix diffusés seront ceux de décembre 2025, les historiques de ces séries resteront en ligne.
- La modification du libellé de l' « indice CNR gazole hors TVA » qui deviendra « indice CNR gazole professionnel moins de 7,5 tonnes ».
- Le maintien en accès libre et gratuit des séries :
 - « indice CNR gazole professionnel »
 - « indice CNR gazole hors TVA » renommé « indice CNR gazole professionnel moins de 7,5 tonnes »
 - « indice CNR carburant groupe froid autonome »
 - indices CNR gazole TRM Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion.
- Le maintien en accès abonné de la série « prix CNR gazole cuve moyenne mensuelle ».
- Le lancement d'un calculateur d'indice mix énergétique reflétant les parts d'approvisionnements en différentes énergies de propulsion propres à l'utilisateur.

Les indicateurs gazole maintenus en accès libre sont les indices professionnels utiles et applicables dans le cadre de l'article L3222-2 du code des transports sur les pieds de facture énergies de propulsion du TRM.

Le délai de mise en œuvre adopté par les instances du CNR permet aux transporteurs et à leurs clients de faire évoluer leurs dispositions contractuelles si nécessaire.

Concernant les énergies de propulsion alternatives au gazole, le CNR annonce que d'autres indices de coût, tels le B100, le HVO ou l'électricité feront prochainement leur apparition sur le site internet du CNR. Ils s'ajouteront à l'indice CNR carburant GNV publié depuis 2022.

A propos du Comité National Routier

Le Comité national routier est l'observatoire économique français des marchés de transport routier de marchandises et de voyageurs. Il produit, analyse et diffuse des statistiques et informations économiques utiles aux transporteurs et aux pouvoirs publics : indices des coûts d'exploitation, outils d'indexation carburants, compétitivité en Europe, etc.

CONTACTS

CNR

Email : cnr@cnr.fr

Tel : 01 53 59 12 72